



## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur DE JAQUIER DE ROSEE Grégory demeurant Chaussée de la Verte Voie 28 à 1300 WAVRE.

Le terrain concerné est situé Chaussée de la Verte Voie, 28 à 1300 Wavre et cadastré division 1, section E n°3H et 3B.

Le projet consiste en l'installation d'un abri de jardin, et présente les caractéristiques suivantes :

- Superficie au sol de 32m<sup>2</sup>, sur une dalle en béton,
- Parois en bois,
- Toiture en bois à deux versants avec un faite à 4m.

L'annonce de projet est réalisée en application de l'article R.IV.40-2. § 1er. 2° : la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.

Le dossier peut être consulté les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09h00 à 12h00 (dernier accueil à 11 h 45) à l'adresse suivante : place des Carmes, 2 à 1300 Wavre.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Madame Colin), téléphone : 010/230.371, mail : [urbanisme@wavre.be](mailto:urbanisme@wavre.be), dont les bureaux se trouvent place des Carmes, 2 à 1300 Wavre.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 22 janvier au 5 février 2020 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@wavre.be](mailto:urbanisme@wavre.be).

A Wavre, le 9 janvier 2020